

Marché du droit et justice pénale

Journée organisée par l'Appel des appels

Samedi 6 septembre 2014

9h-18h

Salle Colonel Fabien, coupole Niemeyer

2 place du colonel Fabien, 75019 PARIS, Métro colonel Fabien

Inscription : contact@appeldesappels.org

Depuis une vingtaine d'années, les logiques du marché investissent et transforment les métiers de la justice pénale. Dans ce domaine, comme dans d'autres services publics, les différents professionnels sont soumis à des injonctions de modernisation/innovation venues du *Nouveau Management Public*, auxquelles s'ajoutent avec une acuité particulière celles de gestion des risques et d'évaluation.

Les avocats, les magistrats sont confrontés notamment au TTR, "le travail en temps réel": règne de la statistique, augmentation des comparutions immédiates, contournements des juges indépendants au profit du parquet statutairement lié à l'exécutif.

Les missions de sécurité publique sont remplies de plus en plus souvent et largement par des autorités privées et des sociétés marchandes. Les moyens du service public de la justice sont parfois privatisés au service d'une industrie de la sécurité : bracelets électroniques, expertises ADN et écoutes téléphoniques sont désormais effectués par des sociétés privées.

Cette journée sera consacrée aux transformations de quelques uns des métiers de la justice pénale ainsi qu'aux interrogations et réactions qu'elles suscitent de la part des professionnels.

9h : Accueil des participants.

MATIN : 9h30-13h

LE SERVICE PUBLIC DE LA JUSTICE FACE AU MARCHÉ ?

Présidée par Dominique TERRES, pédopsychiatre.

9h30- 10h : *Organisation de la justice pénale et enjeux politiques*,
Serge PORTELLI, magistrat (Président de chambre Cour d'Appel de Versailles).

10h-10h30 : *Privatisation de la justice pénale ?*
Camille VIENNOT, Maître de conférence de droit pénal à l'Université Paris Ouest Nanterre.

10h30-11h : Débat avec la salle

Pause 11h-11h15

11h15-13h : *La recomposition des métiers de la justice pénale* :

- Evelyne SIRE-MARIN, magistrat, présidente de la 31^{ème} chambre correctionnelle de Paris.
- Robert GELLI, Procureur de la République à Nanterre
- Laure HEINICH, avocate, Barreau de Paris.

12h45-13h : Débat avec la salle

APRES-MIDI : 14h30-17h30

PREDIRE ET PUNIR

Présidé par Michel CHAUVIERE, directeur de recherche au CNRS, docteur en sociologie.

14h30-15h : *Discours de vérité et technologies punitives en régime néo-libéral*,
Pierrette PONCELA, Professeure de droit pénal à l'Université Paris Ouest Nanterre.

15h-15h30 : *La psychiatrie actuarielle : un exemple de la rationalité prudentielle d'aujourd'hui*,
Roland GORI, président de l'Appel des appels, professeur émérite de psychopathologie à l'Université d'Aix Marseille, psychanalyste.

15h30-16h : Débat avec la salle.

16h00-17h15 : *Les transformations des métiers de l'exécution des peines*

Diriger un service public de l'extrême,

Jean-Michel DEJENNE, Directeur au Centre Pénitentiaire de Fresnes, premier secrétaire du Syndicat national des directeurs pénitentiaires (SNDP-CFDT).

De la réinsertion sociale à la prévention de la récidive. La recomposition des identités professionnelles au sein des services pénitentiaires d'insertion et de probation,

Xavier de LARMINAT, Sociologue au Centre d'Etudes Sociologiques de l'Université Saint-Louis, Bruxelles.

Discutant : Fabrice DORIONS, Conseiller d'Insertion et de Probation, SPIP de l'Oise, CGT/SPIP 60.

17h15-17h30 : Débat avec la salle.

17h30 : **Conclusions**,

Emilie PIOUFFRE, doctorante en psychologie, présidente de l'association des anciens du GENEPI.